

Analyse des besoins sociaux

Restitution finale de la démarche

Haute-Goulaine



Mai 2023

Centre d'Observation et de Mesure des Politiques d'Action Sociale



Une équipe pluridisciplinaire de
professionnels expérimentés
sociologues, géographes, démographes, statisticiens,
économistes, informaticiens

20 années d'expérience en matière
d'Analyse des besoins sociaux (ABS)

Un partenariat avec l' **UNCCAS** depuis
2005

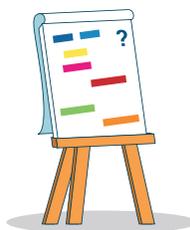
Violaine MAZERY
Directrice d'études
violaine.mazery@compas-tis.com
06 42 89 98 45



Une obligation légale :



Analyse socio-démographique en début de mandat



Des **compléments qualitatifs** la même année et/ou les années suivantes

Qui dépasse le cadre du CCAS :

Au-delà du respect de l'obligation légale, mener l'analyse des besoins sociaux c'est :

- **Une aide à la décision** pour la définition d'une politique d'action sociale adaptée aux besoins des populations
- Un renforcement du **positionnement du CCAS** en tant qu'animateur et coordinateur de l'action sociale de proximité et de la veille sociale
- Un socle solide de compréhension des enjeux de cohésion sociale du territoire pour alimenter le **débat d'orientation budgétaire**

Déroulé de la démarche d'Analyse des Besoins Sociaux



Portrait social



Synthèse des grands enjeux



Cabestan



Groupe de travail sur l'accès aux droits



Compte-rendus



Grille d'aide à la définition des priorités



Synthèse finale



restitution du portrait social



restitution finale

CONTEXTE GÉNÉRAL

LES FAMILLES

LES ENFANTS

LES JEUNES

LES MÉNAGES SANS ENFANT

LES SENIORS

LES POPULATIONS FRAGILES

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Portrait social



Sommaire	
Avant-propos	p.4
Prise en main du document	p.6
Méthodologie	p.7
Présentation du territoire d'étude	p.8
Les chiffres clés du territoire d'étude	p.10
CONTEXTE GÉNÉRAL	
Le peuplement	p.15
Le logement	p.32
Les niveaux de vie	p.42
Les ressources du territoire	p.48
LES FAMILLES	
Les familles avec enfant(s)	p.52
LES ENFANTS	
Les mineurs	p.63
La petite enfance	p.72
L'enfance	p.78
L'adolescence	p.80
LES JEUNES	
Les jeunes adultes	p.86
Les jeunes actifs	p.89

Sommaire	
LES MÉNAGES SANS ENFANT	
Les ménages sans enfant	p.101
Les personnes vivant seules	p.103
Les couples sans enfant	p.106
LES SENIORS	
Les 60 ans et plus	p.110
Les 55-64 ans	p.123
Les aînés de 75 ans et plus	p.126
LES POPULATIONS FRAGILES	
Les populations selon les ressources financières	p.135
Les populations selon l'accès à la santé	p.153
Les personnes en situation de handicap	p.159
LES ACTEURS ÉCONOMIQUES	
Les actifs résidents	p.164
Les personnes en emploi sur le territoire	p.178
Les établissements	p.185
Bibliographie	p.188
Lexique	p.190

LES CHIFFRES CLÉS

DE HAUTE-GOULAINNE



5 893
habitants au
1er janvier 2020

2013-2018



+0,9%
Évolution annuelle
de la population



2 328 ménages

2,5 personnes
par ménage



519
personnes seules
22%
des ménages



2 225€
Le niveau de vie
mensuel médian



≤5%
Taux de pauvreté
au seuil de 60%



1 747
emplois occupés
sur le territoire

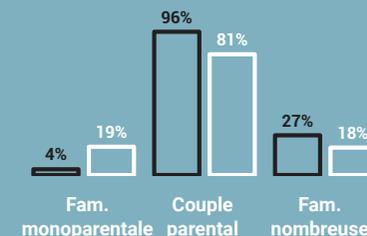


150 DEFM
de catégorie A

5% Indice de chômage
estimé



885 familles avec
enfant(s)
-3% entre 2014
et 2019
38% des ménages
sont des familles



Types de familles
en 1990 et 2019



1 333 enfants de moins
de 18 ans
-3% entre 2013
et 2018
23% de la population
est mineure



80%
des moins de 3 ans
ont un besoin impératif
de mode de garde



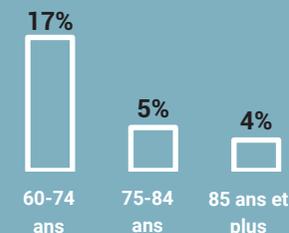
389 jeunes de 18-24 ans
-3% entre 2013
et 2018
7% de la population a
entre 18 et 24 ans



11%
des jeunes ne sont ni en
formation ni en emploi



1 552
seniors de 60
ans et plus



Part parmi la
population totale



+34%
Projection des 60 ans
et plus à l'horizon 2029



2 225€



**Niveau de vie
mensuel médian**

(2 153€ en 2018)

EPCI : 1 978€

(1 926€ en 2018)

France métropolitaine :

1 867€

(1 811€ en 2018)

≤ 5%



**Taux de pauvreté
au seuil de 60%**



2 225€



Niveau de vie mensuel médian

+294€



Évolution du niveau de vie médian

EPCI : +248€

France métropolitaine : +218€

230 personnes vivant en situation de quasi-pauvreté



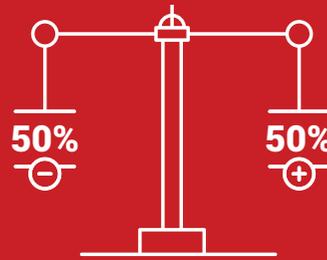
Taux de pauvreté au seuil de 60% \leq 5%



8%

Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

2 225€



Niveau de vie mensuel médian

Famille monoparentale



1 601€
(1 579€ en 2018)

Personne seule



1 741€
(1 761€ en 2018)

Couple avec enfant(s)



2 321€
(2 239€ en 2018)

Couple sans enfant



2 397€
(2 312€ en 2018)

NIVEAUX DE VIE MÉDIANS
PAR CATÉGORIES DE
MÉNAGES



Les enjeux en matière de fragilités



Les fragilités financières

- Quelle réponse aux besoins primaires des plus démunis ?

Une importante sur-représentation des ménages aisés et plutôt aisés et un **faible taux de pauvreté**.

Une pauvreté accentuée pour les **familles monoparentales** et les **personnes seules**.

Un doublement de la population fragile en augmentant de 200 € le seuil considéré (population quasi-pauvre, dite «invisible»).

Un faible taux de couverture par les prestations sociales et les **minima sociaux**.

Un repérage des besoins des plus démunis à organiser : quelle coordination et quels liens entre les acteurs du territoire ?

Le non-recours et la fracture numérique

- Quels besoins en terme d'accès aux droits?

Un besoin en terme d'accès aux droits porté par la présence de **familles avec enfants**.

Un risque de rupture face au numérique lié à la forte présence de **populations âgées**.

Des **besoins potentiels en santé** correspondant à l'importance des populations âgées et des jeunes enfants parmi les habitants.

Une nécessaire facilitation de l'accès aux droits et à l'information : accompagnement au numérique, communication ciblée en direction des populations, des professionnels, des bénévoles ?



1 ATELIER

Acteurs participants : représentants des structures et services suivants : Association Saint Benoît Labre / Association Insertion Emploi SEMES Sèvre et Maine / Bailleur social / CCAS / Elus

L'ACCÈS AUX DROITS ET LES RÉPONSES À APPORTER AUX POPULATIONS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

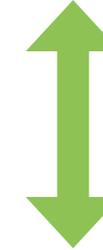
17 juin 2022

Quels sont les besoins des publics ?



Quelles difficultés rencontrées par les publics ?

Quelle analyse des réponses existantes ?

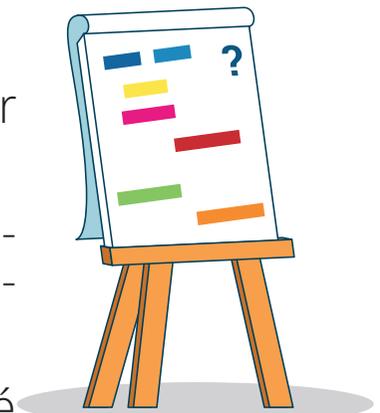


Comment mieux accompagner les publics ?



LES BESOINS ET DIFFICULTÉS IDENTIFIÉS

- Un coût du logement élevé (4 000 € du m²), avec un marché de logements locatifs tendu et cher (peu de rotations)
- Retard dans la réalisation des logements sociaux du fait du prix du foncier, des divisions parcellaires et du faible taux de rotation des logements
- Une faible mixité
- Des demandes de logement sociaux via le fichier commun de la demande, soit peu de contacts humains mais une relation inter-bailleurs qui est un point fort sur le territoire
- Des difficultés à repérer les publics en difficultés
- Des besoins d'accompagnement en santé mentale
- De plus en plus de situations de monoparentalité et des séparations pouvant générer des difficultés temporaires
- Une méconnaissance des dispositifs existants, de la part du public comme des professionnels
- Des liens à renforcer entre les acteurs (exemple solibus / France Services)
- Des contraintes de transmission d'informations entre acteurs pour respecter le secret professionnel et la loi RGPD
- Des difficultés de mobilités, avec des problématiques liées à l'offre de transports en commun (maillage, horaires) et au coût d'accès au permis ou d'entretien des véhicules
- Une offre de transports solidaire (les Roues de Secours) au prix de revient élevé



LES ORIENTATIONS RETENUES

AXE 1 : LE CCAS, UN RÔLE DE COORDINATION ET DE COMMUNICATION

**Renforcer le rôle de
coordination du CCAS**

**Faire connaître les
acteurs et dispositifs
auprès des publics**

**Rendre accessible
l'information
pour tous**

LES ORIENTATIONS RETENUES

AXE 2 : LE CCAS AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS, ET EN PARTICULIER LES PLUS DÉMUNIS OU VULNÉRABLES

**Répondre aux besoins
des plus démunis**

**Faciliter la mobilité pour
les plus vulnérables**

LES LEVIERS D' ACTIONS RETENUS

AXE 1 : LE CCAS, UN RÔLE DE COORDINATION ET DE COMMUNICATION

Renforcer le rôle de coordination du CCAS

Priorités hautes 2023 :

Développer des accompagnements individualisés entre les partenaires (concertation)

Développer le partenariat avec les écoles, 1 fois par an

Développer des réunions partenariales annuelles

Priorité basse 2024 :

Développer un partenariat avec les professionnels de santé

S'informer et faire connaître le Projet Territorial des Solidarités porté par le Conseil Départemental

Faire connaître les acteurs et les dispositifs auprès des publics

Priorités hautes 2023 :

Passer par les partenaires pour diffuser les informations du CCAS

Développer et faire connaître France Services

Réactualiser le volet social sur le site internet de la commune et flyers (en lien avec la communication)

Priorité basse 2024/2025 :

Proposer l'accès à Solibus sur sollicitations plutôt que des permanences

Faire connaître le camion mobile de permanences médicales envisagé dans le cadre du Comité de Projet Territorial de Santé du Vignoble

Rendre accessible l'information pour tous

Priorité haute 2023/2024 :

Développer un document unique, un guide, indiquant Qui fait Quoi ? (en lien avec la communication)

Diffuser des informations via panneaux lumineux

LES LEVIERS D' ACTIONS RETENUS

AXE 2 : LE CCAS AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS, ET EN PARTICULIER LES PLUS DÉMUNIS OU VULNÉRABLES

Répondre aux besoins des plus démunis

Priorité haute 2023 : Renforcer les aides alimentaires (chèque alimentaire, convention partenariale avec une épicerie solidaire,...)

Priorité haute 2024 : Accompagner l'utilisation des services proposés par les «Roues de secours»

Priorité basse 2025 : Développer des aides financières à la mobilité (exemple : bons de transport)

Faciliter la mobilité

Priorité haute 2023 : Faire connaître les services proposés via Clisson Sèvre et Maine Agglomération (vélos électriques).

Priorité basse 2025 : Développer les aires de covoiturage (en partenariat avec l'Agglomération et le Département)

Des actions déjà engagées ou envisagées en 2023

Rencontres avec les partenaires

de l'aide alimentaire : Epicerie sociale, Boutur'Age, Resto du Cœur, Secours Catholique, Croix Rouge, Secours Populaire

du volet logement : bailleurs sociaux

du volet emploi

Des actions prévues en 2024/2025 ou à programmer sur 2025/2029

Rencontres avec les partenaires

du volet Santé : le médiateur de Solibus

du volet mobilité : mise en place du transport à la demande (suite à l'étude de préfiguration des mobilités)



Contact :

contact@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80

[@compas_infos](https://www.instagram.com/compas_infos)

[@Compas](https://www.instagram.com/Compas)

www.lecompas.fr

Spécialiste du développement social local

Le Compas se développe depuis plus de 20 ans grâce à ses valeurs humaines, son réseau, ses partenariats bien ciblés, ses outils et méthodes continuellement renouvelés et son savoir-faire reconnu.

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.